



ADMNET

Rapport moral et d'activités pour l'année 2012-2013

Depuis l'assemblée générale de juin 2012, nous avons participé ou organisé les manifestations ou réunions suivantes :

8 septembre 2012 : participation à la journée des associations

3 octobre 2012 : Conseil d'Administration

9 novembre 2012 : Concert Flamenco avec Miguel Fernandez

24 novembre 2012 : Concert de Jazz pour le Comité d'Entreprise d'Air France à Blagnac en collaboration avec l'école de musique de L'Union.

8 décembre 2012 : première audience au TGI dans le cadre de la procédure contre Mmes URRACA et MONBAYLET

9 décembre 2012 : Concert pour le Téléthon

12 décembre 2012 : audition de Noël

19 décembre 2012 : Conseil d'Administration

12 janvier 2013 : Concert de guitare avec Paul Ferret et le quatuor Mosaï

23 janvier 2013 : participation des élèves de l'atelier pop accompagnés de Christophe Hernandez et d'un duo piano-chant préparé par Jannique Illouz à la remise du Brevet Départemental au Conseil Général

2 et 3 février 2013 : Masterclass de piano avec Irène Blondel

9 février 2013 : Carte blanche à Christophe Hernandez

13 février 2013 : Conseil d'Administration (démission de M. Blacher du poste de Président et élection de M. Souchon)

14 mars 2013 : participation à la seconde audience au TGI

16 mars 2013 : concert des professeurs à l'espace Palumbo

5 avril 2013 : participation d'un duo piano-chant à une animation musicale organisé par la mairie de Blagnac à la patinoire de Blagnac

18 avril 2013 : participation à l'audience annonçant le verdict du procès (Mmes Urraca et Monbaylet relaxées des chefs de poursuite)

19 avril 2013 : Conseil d'Administration (souhait de demander des conseils à M^e Seyte concernant un éventuel appel de la décision)

20 avril 2013 : concert Jazz & Magie pour le comité d'entreprise d'Air France à Blagnac (duo chant-piano et atelier Jazz)

28 mai 2013 : Conseil d'Administration

29 mai 2013 : Assemblées générales ordinaire et extraordinaire

2 juin 2013 : participation de certains élèves de l'école à l'examen de Musiques actuelles de l'UDEM mis en place par Christophe Hernandez

10 juin 2013 : Conseil d'Administration

12 juin 2013 : Assemblée générale extraordinaire et Conseil d'Administration

21 juin 2013 : fête de la musique sur le parvis de l'espace Alex Jany

22 juin 2013 : gala de danse à l'espace René Cassin et participation d'un duo chant-piano à la fête de l'école de musique de L'Union au château de Malpagat

26 juin 2013 : concert des élèves à l'espace Palumbo avec remise des diplômes

Même si cette période a connu plusieurs présidents, la démission et l'intégration de plusieurs membres du CA, la continuité de la gestion de l'association a été assurée. Elle est désormais claire, saine et les relations avec la Mairie sont très cordiales et constructives.

M. Blacher a été nommé Directeur artistique et pédagogique.

L'école est désormais reconnue en tant qu'établissement sport. Les statuts ont été modifiés en vue de demander l'agrément sport.

La pédagogie de groupe a été abordée, elle est proposée et mise en place en fonction des demandes et des professeurs mais ne fait pas l'unanimité.

Cécile Roussel, professeur de danse classique, a été recrutée début septembre 2012 afin d'assurer les cours des vendredi et samedi. Claire Nougailon a démissionné et a été remplacée par Blandine Béchaux pour les cours des lundi et mardi. Désormais l'école est affiliée à la fédération française de la danse et les danseuses sont licenciées. Ce nouveau statut permettra une nette baisse de la cotisation Sacem. Céline Grécias assure les cours de rock en tant qu'auto-entrepreneur. Un cours de danse classique adulte a été mis en place mais il n'a pas été possible de proposer des cours de salsa, faute d'effectifs suffisants. Une tentative de cours de Pilates n'a pu aboutir.

Les tapis de danse ont été nettoyés et ont pu être loués, en juin, à une association se produisant à Palumbo ainsi qu'à l'Atelier Danse Impro pour leur spectacle de fin d'année à l'espace René Cassin.

Le tri des costumes est terminé. Ils sont désormais répertoriés et stockés dans la salle de répétition de l'espace René Cassin.

Certains professeurs ayant moins d'élèves, il a été décidé de compenser la perte de salaire dans la limite d'une heure par semaine.

Le 18 avril 2013, Mmes Urraca et Monbaylet ont été relaxées des chefs de poursuite. Le 24, un courrier de M^e Seyte transmis au CA précise qu'il serait difficile d'obtenir une condamnation et que l'association encourrait les risques d'une condamnation aux dépens. L'ADMNET n'a pas fait appel.

En mai 2013, M^e Seyte, avocat de l'ADMNET a été contacté par M^e Lalau, avocate de trois des salariés de l'école : ils entendent demander des rappels de salaires mais sont favorables à une issue amiable. Courant juin, ils précisent leur demande : 30 000 € par salarié. Selon M^e Seyte, ces prétentions sont pour le moins disproportionnées. L'école ne pourra pas faire face à une telle dépense. Les avocats sont en relation afin de tenter de trouver un terrain d'entente.